



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



Siège social : Maison des Sports – 4 rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 QUIMPER
SIRET : 447 718 677 000 43 – **APE** : 9312Z

Fiche Réfèrent Club Commission Départementale d'arbitrage

EXPLICATIONS

Les clubs étant en relation directe avec leurs adhérents, la commission d'arbitrage du Finistère demande de l'aide avec la remise en place du référent club.

Le référent club pourra être le professeur du dojo, mais également un arbitre, commissaire sportif, membre du bureau à minima junior.

Il ne s'agit pas là d'une masse de travail importante, mais juste d'orienter des judokas potentiellement motivés par la pratique de l'arbitrage (arbitre ou commissaire sportif) vers la commission d'arbitrage afin d'étoffer notre effectif.

Tous les clubs ou presque organisent des interclubs chaque saison, cela pourrait être intéressant d'utiliser ces animations pour trouver de nouvelles personnes.

Si tout le monde joue le jeu, cela nous permettrait d'une part, un déroulé plus fluide de nos compétitions, et d'autre part une participation moins intense pour le corps arbitral.

Au moins 5 Clubs fonctionnent déjà de cette manière dans notre département et c'est une réussite à tout point de vue, mais c'est tout de même peu par rapport aux 64 clubs Finistériens.

Aussi, je vous demanderai de bien vouloir remplir ce document et me le retourner avant le 30 novembre, date de notre première échéance départementale.

Je vous le laisse en word, pour que vous puissiez le remplir directement et également en pdf si vous n'arrivez pas avec word suivant les versions.

Je reste à la disposition de ces référents clubs ainsi que des professeurs de judo pour plus d'informations ou en cas de questions.

Merci d'avance et bonne saison sportive

Damien Moses

Responsable de la Commission d'Arbitrage du Finistère

06 41 68 24 49

damjudo29@gmail.com

Club :

Nom du Référent :

Prénom du Référent :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Arbitre

Commissaire Sportif

Membre de Bureau

Cochez la case